



# DÉPÔTS D'IMMONDICES

## TOLÉRANCE ZÉRO À CHÂTEAUDUN

LE DÉPÔT ET LA PRÉSENTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS AINSI QUE DES ENCOMBRANTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS CONFORMÉMENT AUX JOURS, HEURES DE COLLECTE ET AUTRES PRESCRIPTIONS PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT DE SERVICE.



EN CAS DE NON-RESPECT, AMENDES POUVANT ALLER DE 150 EUROS À 5000 EUROS



# DÉFAILLANCE DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET CHATS ERRANTS

## TOLÉRANCE ZÉRO À CHÂTEAUDUN

CONSIDÉRANT QUE DE NOMBREUX CHIENS ET CHATS SONT TROUVÉS EN ÉTAT DE DIVAGATION SUR LA VOIE PUBLIQUE ET QUE CELA OCCASIONNE DES PROBLÈMES DE SALUBRITÉ PUBLIQUE, REPRÉSENTE UN DANGER POTENTIEL, ET QUE LA PRISE EN CHARGE DE CES ANIMAUX OCCASIONNE DES FRAIS POUR LA COLLECTIVITÉ



EN CAS DE DIVAGATION D'ANIMAUX, AMENDES  
POUVANT ALLER DE 30 EUROS À 50 EUROS PAR  
JOUR